années dont la plus longue existence ne suffirait pas à subir toutes les années de prison infligées par des condamnations successives, pourrait bien, disons-nous, n'arriver jamais à sa destination ultime, ou n'y arriver qu'après avoir absorbé et au-delà, par les frais sanitaires et de séjour, quel que fût son tonnage, quelle que fût la valeur de ses marchandises, le prix de sa cargaison. Notre commerce des soieries, si important, nos articles de nouveautés et de modes, nos objets de luxe subissent des rigueurs telles, sur certains points de la côte, qu'elles équivalent à une véritable prohibition. La France et la longue quarantaine n'iront ne s'élèvent pas seulement de la part du commerce français; les principaux négociants de la Catalogne, dans une supplique récemment adressée à S. M. la reine d'Espagne, lui signalent, avec une profonde douleur, les pertes immenses que lui imposent les exigences de la Sante de Barcelone. A Marseille, le mal que nous signalons est le sujet des plaintes les plus vives, et M. Méhier, dans son discours d'inauguration du lazaret de Rotoneau, après avoir signalé les améliorations successives introduites dans cette organisation sanitaire, a dû dire avec raison devant la population marseillaise :

« Malheureusement, il s'en faut que l'on soit partout aussi avancé qu'en France. Des nations, avec lesquelles nous entretenons des rapports » fréquens et presque journaliers, restent encore » à la merci de longues et gênantes quarantaines et des » mesures accessoires qui s'y rapportent, et, pour- » sant la prudence jusqu'à l'excès, elles les suppo- » sent dans des circonstances qui semblent exclure » tout danger, même aux yeux les plus prévenus.

» Outre les disparates les plus choquantes d'un » pays à l'autre, comme de la veille au jour, des fati- » tudes semblables, pouvait sortir avec la limite » des Etats, il en résulte, pour notre commerce, » les pertes les plus grandes, les perturbations les » plus fâcheuses, et parfois une sorte de découra- » gement.

» Il est sérieux, sérieusement occupé de tous » les intérêts confiés par la France à sa garde sou- » veraine, M. le Président de la République an- » nonce, dans son Message, qu'un congrès entre » les nations navigant sur la Méditerranée sera » appelé à régler cette question, une des plus gra- » ves assurément, et des plus urgentes de l'époque, à cause de la fréquence et de la multi- » plicité, toujours croissante, de ses relations.

» Rien de plus désirable que ce congrès; tout » le monde en sent le besoin, et le commerce, » celui de Marseille en particulier, en demande à » grands cris la réalisation.

Ce cri a été entendu par le gouvernement. Les choses ainsi préparées, comme nous venons de l'exposer, M. le ministre de l'agriculture et du commerce a présenté au Comité consultatif d'hygiène publique, institué près de son ministère et présidé par M. Rouher, garde des sceaux, ministre de la justice, le programme des conférences sanitaires, et lui a demandé des instructions pour nos délégués. Ces instructions, longuement délibérées par le Comité, ont été déjà remises à M. le ministre.

Il nous reste à faire connaître quelles sont les nations qui ont été invitées à prendre part au congrès sanitaire, et à y envoyer des délégués. Elle sont au nombre de douze : la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, l'Espagne, le Portugal, la Sardaigne, la Toscane, le Saint-Siège, les Deux-Siciles, la Turquie et la Grèce. Tous ces Etats ont adhéré, et leurs délégués sont, pour la plupart, arrivés à Paris.

Chaque nation envoie deux délégués, un consul et un médecin.

Le gouvernement français a désigné M. David, ancien consul-général à Smyrne, aujourd'hui ministre de France, et M. le docteur Mélier, membre de l'Académie nationale de Médecine et du Comité consultatif d'hygiène publique.

L'Angleterre est représentée par M. Perrier, consul-général à Brest, et M. le docteur Sutherland l'un des membres du conseil général de sante de Londres.

L'Autriche, par M. Lavison, consul-général à Marseille, et M. le docteur Ménis, proto-médecin de la Dalmatie et conseiller aulique ;

L'Espagne, par M. Secova ;

Le Portugal, par M. Mousinho de Silveria, premier secrétaire de légation, à Paris ;

Le Sardaigne, par M. Magnetto, consul-général à Lyon, et M. le professeur Bo, directeur des lazarets de Gênes ;

La Toscane, par M. Cecconi et M. le docteur Betti ;

La Russie, par M. Ebeling, consul-général à Paris, et M. le docteur Bo-emberg ;

La Grèce, par M. Vitalis, consul à Malte, et M. le docteur Couti, médecin du roi Othon et directeur des affaires sanitaires à Athènes.

Les représentans du Saint-Siège, des Deux-Siciles et de la Turquie ne nous sont pas encore connus.

Trois secrétaires sont attachés à la conférence, deux pour l'élément diplomatique et consulaire, MM. Ernest Baroche fils et Jules David ; un pour l'élément médical, M. le docteur Desormeaux.

Nous ne pouvons ni dissimuler, ni taire que la position de la France, dans cette grande affaire, peut être délicate et difficile. C'est la science française qui a poussé l'administration vers une voie de réformes, réformes qui, loin de trouver partout des imitateurs, ont rencontré dans plusieurs Etats une vive résistance. Il est résulté, de cette initiative prise par la France, d'une part, des entraves sanitaires qu'elle rencontrait ailleurs, d'autre part, une complication d'embarras qui se traduisent en pertes réelles et considérables pour notre commerce. A la moindre émotion épidémique, les Santés étrangères s'arment, et nos provenances françaises trouvent un cordon sanitaire établi sur le littoral de la Méditerranée des rigueurs accablantes.

Il s'agissait pour la France ou de s'isoler complétement sur la côte méditerranéenne et de sacrifier ainsi les plus graves intérêts du commerce à la rigueur de ses principes scientifiques, ou bien de faire flétrir par ces mêmes principes scientifiques devant les impérieuses exigences du commerce. Une bonne politique ne pouvait pas hésiter. Une concession a été faite par des raisons décrets provoqués par M. Dumas. Cette concession est-elle la seule qui puisse être exigée de la France ? Espérons le. Les intérêts scientifiques communs de la part des puissances souveraines, les intérêts communs à tous les peuples, qui ne devraient que l'allégement des embarras et des entraves qui pèsent sur leur commerce, paraîtront tout à la fois, nous l'espérons, du congrès dont les membres, animés par leurs lumières et par leur haute position, ne peuvent manquer de voir que le seul désir de faire prévaloir la vérité, tout nous rassure, tout nous fait espérer que de ce congrès sortiront des résolutions qui seront l'honneur de ceux qui les auront adoptées, de ceux qui les auront provoquées, et qui deviendront, pour la civilisation et le bien-être des peuples, la source féconde d'améliorations et de progrès.

LE DR. ANDRÉE LATOUR.

Ce n'est pas le 23 juillet, comme l'annonce le *Constitutionnel* dans l'article qu'on vient de lire, mais le 5 août, d'après le *Journal de Francfort*, qu'a eu lieu la première séance du congrès sanitaire international. Voici les détails que la feuille allemande donne sur cette séance, dans son numéro du 15 de ce mois :

« Le congrès sanitaire international, pour concilier et simplifier les réglemens sanitaires des différentes nations, a tenu sa première séance à Paris, le 5 août, au ministère des affaires étrangères, où s'étaient réunis la plus grande partie des délégués désignés par les divers pays intéressés pour y prendre part.

» M. le ministre des affaires étrangères et M. le ministre de l'agriculture et du commerce ont pris tour à tour la parole pour exposer la question que le congrès était appelé à résoudre, et tous deux ont engagé les membres du congrès, tout en ne perdant pas de vue la question sanitaire, à arrêter les mesures nécessaires, sans les exagérer toutefois, afin que la promptitude et l'accroissement des rapports entre toutes les nations ne puissent pas en souffrir. Il doit sortir de leurs résolutions une sécurité plus grande pour tous les peuples, et par suite des biens nouveaux qui ne peuvent que concourir au progrès de la civilisation.

» M. David, président du congrès, a remercié les deux ministres au nom de ses collègues, et l'assemblée a commencé ses travaux. »

La question de l'eau préoccupe vivement la Porte. Nous avons, dans un de nos précédents numéros parlé du rapport que le gouvernement impérial avait demandé à M. Degousée et dont les conclusions ont été prises en considération. En attendant que son exécution soit décidée, le ministre des travaux publics poursuit activement la continuation des travaux commencés dans les divers lieux voisins de la capitale, où d'anciennes sources perdues ont été retrouvées par ses soins et sont déjà, en partie, à même de fournir à la consommation une quantité assez considérable d'eau potable. Ainsi, deux fontaines provisoires, conlant nuit et jour, ont été construites à Kassim-Pacha, en attendant que les travaux entrepris aux sources situées dans le haut du ravin de ce faubourg soient terminés et permettent d'accroître le volume de l'eau déjà canalisée. On pourra alors alimenter 10 à 12 fontaines.

D'un autre côté, ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelque temps, les travaux qui avaient atteint le même but dans les vallées de Dalma-Bakthé et de Oldamour, ont été poussés avec tant de vigueur, pour obéir aux ordres formels du Sultan, que déjà on a pu alimenter 12 fontaines publiques depuis le haut de Bechiktach jusqu'à la mosquée de Top-Hané. Les conduites, dont plusieurs semontent à plus de 300 ans, ont été refaites à neuf, et sont, dans certains endroits, à une profondeur de 10 pies sous terre. Indépendamment des 12 fontaines, dont nous venons de parler, deux nouvelles fontaines viennent d'être construites, à Bechiktach, l'une dans le quartier dit *Oazoungioeu*, et l'autre, provisoire, en bois gravé sous et munie de 4 robinets, dans la grande rue de Bechiktach : l'eau coule nuit et jour et est d'une excellente qualité. On continue néanmoins les travaux sur tous ces points, et chaque jour on avance les conduites vers de nouvelles sources, perdues de temps immémorial et dont l'exploitation bien entendue rendra la masse d'eau disponible pour les huit quartiers d'une importance assez considérable. Quoique la sécheresse ait grandement diminué le rendement des sources retrouvées jusqu'à ce jour sur ces points du Bosphore, on calcule leur masse à 5 *bulé* ou 40 *mavra*, et on a l'espoir d'augmenter encore considérablement cette quantité déjà notable.

S. A. le prince de Valachie a terminé sa tournée dans les districts de la principauté dont nous avons parlé dans nos derniers numéros; il a dû être de retour à Bucarest le 22. Nous donnons sur la fin de ce voyage les détails suivans qui nous sont transmis par un de nos correspondans :

Fokschani, le 21 août 1857.

« Le prince est arrivé à Calarach, chef-lieu du district de Jalomitza, le 15 courant dans l'après-midi. Cette petite ville, encore dans l'enfance, mais dont les habitans témoignent une reconnaissance enthousiaste pour le prince Stirbey, pour le bien-fait dont ils sont redevables à sa sollicitude par suite des mesures prises afin de leur assurer le rachat et l'émancipation du terroir sur lequel ils ont bâti leurs maisons et établi leur commune, et qui était jusqu'ici un fief du monastère de Cotza, fut une réception aussi brillante que possible. S. A., aussitôt descendue de voiture, a immédiatement passé en revue le détachement des gardes-frontières et celui des *dorobants* (gendarmes de district), et a été satisfaite de la tenue martiale et des rapides progrès de ces deux corps dont l'organisation est cependant à peine en voie d'exécution. Le soir, toute la ville a été illuminée et le peuple a manifesté sa joie par des danses qui se sont prolongées, dans toutes les rues de la ville, au son de diverses bandes de musique, jusqu'à minuit. Le lendemain le prince a visité à l'exercice à feu exécuté par les gardes-frontières et les dorobans, a visité la quarantaine, où il a ordonné spécialement des améliorations immédiates dans le régime intérieur, a revisé l'administration, le tribunal, la prison, etc., et porté son active attention sur tout ce qui était susceptible d'augmenter le bien-être et le développement des ressources de cette localité ainsi qu'il n'a manqué de le faire partout où il a passé. Le prince Stirbey a particulièrement adressé, dans tout le cours de son voyage, les exhortations les plus chaleureuses à tous les habitans pour leur recommander de voner tous leurs efforts à l'amélioration et à l'extension de l'agriculture, source première et impérissable de la prospérité et du bien-être du pays; il a insisté sur la nécessité indispensable et les avantages de l'union et de la bonne entente des propriétaires avec les paysans, dans l'intérêt réciproque bien entendu des deux parties; et sur l'exacte et fidèle observation de la nouvelle loi que le public devra connaître dans toute son exécution au printemps de 1858.

» De Calarach, le prince est parti le 17 au matin pour Ibraila où il est arrivé le soir du même jour et a été accueilli avec le plus grand empressement par les autorités et les habitans de cette échelle importante. De même qu'il avait rigoureusement prescrit, avant son départ de Bucarest que la moindre dépense ne fût faite pour sa réception dans aucune des localités qu'il devait traverser et qu'aucun employé ne quittât son poste pour venir à sa rencontre, ainsi que cela avait toujours été pratiqué, il voulut que l'économie fût observée à Ibraila, ainsi, S. A., fidèle aux principes qu'il professait en toute circonstance, et au but qu'elle s'est proposé par son voyage, a refusé un bal qui lui était offert par la ville, et a autorisé le conseil municipal à appliquer les fonds provenant de la souscription qui avait été ouverte à cet effet, à l'achat du matériel et à l'organisation du personnel d'un détachement de pompiers.

Elle a même passé en revue la milice, les gardes frontières, les gendarmes, inspecte la caserne, l'hôpital militaire, la prison, l'école, la quarantaine et a visité de point en point le port et la jetée par des salves d'artillerie tirées par la flottille valaque et les navires marchands de toutes les nations paveillés, et par les acclamations des équipages et des habitans qui bordaient le quai en bonne compacte. Après avoir visité l'Administration, les tribunaux, la municipalité, donné des récompenses à quelques employés et témoigné sa satisfaction à l'Administrateur du district, M. le Postelnick Rodolphe Rossetti, qui se distingue par un zèle, un désintéressement, une activité et une capacité reconnus et jugés en tout point Fokschani, le 19, à 4 heures de relevée midi, et a été accueilli d'ovation à 6 heures du soir. S. A. a aussitôt envoyé compliment de S. A. le Prince de Moldavie, arrivé également en tournée le même jour dans la partie moldave de la ville, a reçu et rendu le même soir la visite de S. A. et fait aussi une visite au prince Alexandre Ghyka, avec hospodar de Valachie, arrivé également, dans la soirée, de Bucharest, pour s'y rencontrer avec le prince de Moldavie, son parent. Le lendemain, à 6 heures du soir, le prince Stirbey a offert un splendide banquet à S. A. le prince de Moldavie, à sa suite ainsi qu'au prince Alexandre Ghyka, auquel assistaient les salles du couvent de St-Jean où il habite. Le prince Stirbey a porté le premier toast à S. A. le prince de Moldavie, au succès de ses efforts incessans pour le bien-être de son pays et à l'union intime et cordiale des deux pays; le prince Grégoire Ghyka a porté le second toast à la santé de S. A le prince Stirbey.

Le prince de Valachie devait partir le lendemain matin à 6 heures pour Bucarest et s'y trouver le soir à 5 heures.

NOUVELLES DIVERSES.

Aujourd'hui vendredi S. M. le Sultan, accompagne de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de Vani keuy, et y a assisté à la prière de midi.

— Dans notre précédent numéro nous avons annoncé que, par suite d'une indisposition sans caractère grave, Aali pacha, ministre des affaires étrangères, et Fuad effendi, maréchal du Grand-Palais, gardaient leurs appartemens depuis quelques jours. Nous sommes heureux d'annoncer que Aali pacha ne tardera pas à reprendre ses importans travaux et que Fuad effendi les a déjà repris.

— Lundi dernier, Hafil pacha, nommé en dernier lieu gouverneur-général des îles de l'Archipel ottoman est parti avec sa suite pour se rendre à son poste.

— Hayder effendi et Assim bey membres du bureau de traduction de la Porte sont nommés : le premier, conseiller de l'ambassade ottomane, à Téhéran, et le second premier secrétaire. On pense qu'Ahmed-Vefik effendi, titulaire de ce poste, ainsi que nous l'avons annoncé, il y a quelque temps, par Ibrahim pacha sera destitué.

A cette occasion, Hayder effendi est nommé fonctionnaire du second rang de la seconde classe.

— Mercredi dernier, M. le baron N. W. Mollerus, ministre résident des Pays-Bas, s'est rendu, avec M. le chevalier Travers, premier drogman et chancelier de la légation, chez le Grand-Vézir et chez le ministre des affaires étrangères.

— Par suite de la nomination de Méhémet-Ali Pacha au département de la marine, le chef-lieu de la flotte impériale, qui devait avoir lieu lundi dernier, est ajourné.

— Ces jours derniers, les membres de l'Académie impériale des Sciences et Belles-Lettres ont reçu leurs diplômes, ainsi que les membres correspondans.

— Par un *memorandum* adressé à tous les chefs de mission et dont nous donnerons la traduction dans notre prochain numéro, la Porte invite les ambassadeurs et les autres agens diplomatiques à la mettre les Ottomans de commerce étrangers sont tenus de laisser le pavillon de quarantaine et de n'avoir aucune communication avec qui que ce soit avant d'être admis à la libre pratique.

— La Porte vient d'instituer un conseil dont l'utilité ressort de sa désignation même : c'est un conseil spécial chargé de toutes les questions alimentaires de la capitale, et il se compose de la manière suivante : président, Rachid effendi, membre du conseil du ministère de la police ; membres : Ibrahim bey, Moustafa aga, Akif bey, écuyer de Sultan, Abdul-bak aga, chambellan de S. M., et Akif bey, fonctionnaire de la quatrième classe. »

— Chefki effendi, fonctionnaire de la cinquième classe, est nommé percepteur des contributions de la province de Bassora.

— M. Georges Wright, de Washington, inventeur d'une machine très ingénieuse pour la fabrication des capsules fulminantes, faisant 5000 capsules à l'heure et dont l'acquisition a été faite par le gouvernement impérial, a été présenté ces jours derniers à S. M. le Sultan, par Ahmet Fethi pacha, grand-maître de l'artillerie Le Sultan a fait remettre en sa présence, par Ahmet-Fethi pacha, à l'inventeur américain, un magnifique *zarf* en or, émaillé et enrichi de brillants. Ce témoignage de la munificence impériale honore M. Georges Wright et démontre la sollicitude de Sultan pour les arts, dont il est un protecteur éclairé.

M. Georges Wright avait été engagé par Emin bey, chargé d'une mission dans les Etats Unis, à venir à Constantinople présenter et installer sa machine.

— On lit dans le *Journal d'Odessa* du 22 de ce mois :

« Le conseiller d'état Halezinski, consul-général de Russie en Valachie et en Moldavie, vient d'être promu au rang de conseiller d'état actuel.

— On lit dans la *Gazette d'Etat* qu'un bateau à vapeur, le *Porsenil*, construit à Londres pour le compte de la compagnie des bateaux à vapeur du commerce de la mer Noire, devait être mis à la mer le 14 août et arriver prochainement à Constantinople.

— Cette même feuille parle du bruit qui court que les bateaux à vapeur qui vont faire le service de la Méditerranée, iront jusqu'à Trebisonde, comme ceux de la Compagnie Peninsulaire anglaise.

— On sait que le capitaine Chicion avait été envoyé à Londres pour la construction de trois petits bateaux à vapeur qui devaient desservir la navigation du Bosphore. D'après un conseil tenu à la S. Porte, ce même capitaine a été chargé de se rendre dans le Bosphore, aux divers points de station de la ligne projetée, afin de fixer l'emplacement des échelles à construire pour recevoir ou débarquer les passagers sur tous les points de relâche; le plan a été exécuté par le même capitaine, et on attend vers le fin du mois d'octobre les bateaux pour inaugurer le service, sur lequel nous publierons en temps et lieu les renseignements qui nous seront communiqués relativement aux lieux de station, prix des places, etc. etc.

Demain, il doit être temps la Porte un nouveau conseil pour cette affaire, à la suite duquel il sera procédé à l'adjudication aux enchères, de la construction des débarcadères du Bosphore.

— On sait que M. le général de division Aupick, ancien ambassadeur de la République française à Constantinople, a été nommé au même titre auprès à Madrid. M. Aupick a présenté, le 5, ses lettres de créance à S. M. la Reine d'Espagne. Nos lecteurs liront avec plaisir les détails suivans que les journaux de Madrid du 6 donnent sur cette réception :

« Hier, à huit heures et demie du soir, la Reine, entourée et accompagnée du marquis de Miraflores, ministre des affaires étrangères, des chefs supérieurs du palais, des gentilshommes et des dames de service et d'autres employés de la maison royale, a dignité recevoir dans sa chambre royale M. Paul de Bourgoing, ambassadeur de France à Madrid, lequel, après avoir été introduit par l'introducteur des ambassadeurs, a eu l'honneur de présenter à S. M. ses lettres de rappel, et de lui manifester par des paroles bien sentiées le profond reconnaissance dont il est pénétré pour la manière dont il a été traité pendant son séjour dans cette capitale. S. M. lui a répondu avec son affabilité naturelle, en lui donnant de nouveaux témoignages de bienveillance et considération.

» Ensuite l'ambassadeur des ambassadeurs a annoncé M. le général de division Aupick, nommé ambassadeur à Madrid par le Président de la République française, lequel, en présentant à S. M. ses lettres de créance, a prononcé le discours suivant :

» Madame, l'honneur le Président de la » République française à l'honneur de repré- » senter le gouvernement français près de » votre Majesté, je m'empresse de me ren- » dre auprès de votre royale personne pour » la supplier de vouloir bien accueillir l'hom- » age de mon respect.

» J'ai été profondément touché, Madame, » des témoignages de considération que j'ai » reçus du moment où j'ai mis le pied sur le » sol espagnol, et qui m'ont accompagné jus- » qu'à ce jour. Je me plais à les attribuer » qu'au désir du gouvernement de la Reine, » jaloux de révéler ses sympathies pour la » France, en l'honorant ainsi dans la per- » sonne de son représentant. Cette idée, qui » ajoute à ma reconnaissance, m'engage à » entreprendre avec confiance l'importante » mission dont il a bien voulu me charger le » Président de la République.

» Interprète des sentimens de mon gou- » vernement, je suis heureux de pouvoir of- » frir à Votre Majesté l'assurance que l'Espa- » gne a pour alliée plus sincère ni plus sûr, » qu'il applaudira à tout ce qui contribuera, » et qu'il fait les vœux les plus ardens pour » la réalisation des espérances qui préoccu- » pent en ce moment d'une manière si agréa- » ble les fidèles et dévoués sujets de Votre » Majesté. Madame, que Votre Majesté dai- » gne être convaincue que, pendant ma mis- » sion, tous mes efforts tendront à resserrer » les liens d'une amitié profitable à deux » grandes nations qui s'estiment mutuelle- » ment, et dont le bien être matériel ne peut » que gagner à l'accroissement de leurs re- » lations d'échange et de voisinage. »

La Reine a répondu :

» Je me réjouis, monsieur l'ambassadeur, » des témoignages d'estime et de considéra- » tion que vous avez reçus dans votre trajet » de la frontière à la capitale du royaume. » Je suis fière pour l'honorer en votre » personne et le général distingué d'une puis- » sance amie et le nouveau représentant de » la France, dont le gouvernement éclairé a » si heureusement su maintenir et resserrer » les liens d'amitié et d'estime réciproques » qui, plus que tout autre chose, peuvent con- » tribuer à la force et à la prospérité de deux » grandes nations voisines. Je serai heureuse » que vous en donniez l'assurance à l'illustre » Président de la République, auquel revient » une si grande part de la bonne harmonie » qui règne entre elles.

» Je reçois avec reconnaissance les paro- » les flatteuses par lesquelles vous faites al- » lusion aux espérances que le dévouement » de mon peuple à ma personne lui fait con- » cevoir en ce moment. Soyez le bienvenu » dans cette cour, monsieur l'ambassadeur ; » avec l'appui assuré de ma volonté sincère, » avec les loyales intentions de mon gouver- » nement et les qualités personnelles qui » vous distinguent, j'espère que vous aurez » peu d'efforts à faire pour accomplir, con- » formément à vos désirs, l'importante mis- » sion dont vous êtes chargé.

» L'ambassadeur a ensuite présenté à S. M. M. Ernest Baroche, attaché au ministère des affaires étrangères de France, fils du ministre actuel. »

— On nous écrit de Brousse à la date du 27 :

« Le recrutement a commencé depuis peu de jours et s'exécute avec le plus grand ordre. Le tirage aura lieu à la fin de la semaine prochaine.

» Les travaux de la nouvelle route sont poussés avec activité. Mille à 1,200 ouvriers y travaillent journellement. Les séances de la commission sont actuellement plus fréquentes. Il se dit qu'Ismail pacha, ministre des travaux publics, viendra bientôt inspecter la nouvelle route.

» Le bruit courait ces jours passés du rappel de notre excellent gouverneur-général, et déjà quelques notables musulmans et arméniens de cette ville se poussaient de ce côté, dans l'espoir que sous une nouvelle administration moins ferme et moins juste, ils pourraient renouveler les exactions avec les quelles ils ont acquis une grande fortune. Heureusement qu'il n'en est rien, et que Brousse ne perdra point son gouverneur, dont l'administration est encore nécessaire à une province, où tant d'abus ont été détruits, et où Sarim pacha doit consolider son œuvre qui tend constamment à assurer le bonheur et la prospérité des populations confiées à ses soins par S. M. le Sultan, et en exécution de la volonté et des intentions impériales. »

— Dans notre feuille du 9 août dernier, nous publiâmes un article qui nous fut communiqué par une personne de notre connaissance et dont nous estimons le caractère. Cet article portait pour titre : *Découverte importante*. Il s'y trouvait commenté dès qu'il parut, et de commentaire en commentaire, on arriva vite à l'idée que quelque vision ou divine assèment en lisant ledit article, avait abusé de la bonne foi de celui qui l'avait rédigé et nous l'avait communiqué. Cette idée est-elle vraie ? S'il est des personnes qui disent non, il y en a aussi beaucoup qui disent oui. Quant à nous, qui ne sommes par le nombre du monde savant, nous n'irons de nous prononcer ; dans le doute, abstiens-toi, dit le proverbe ; avec une petite variante, nous disons, nous, qu'il faut s'abstenir dans l'ignorance. Dans le cas présent, il nous paraît abuse de la bonne foi du rédacteur de l'article, c'est que notre supposition que nous faisons la chose serait mal assortissement ; mais en y mêlant le nom d'un ministre de la Porte qui n'assistait pas aux faits et dont on parle, à qui a-t-on voulu être utile ? Ce nom est-il mentionné en est-il moins fort équivoque. A la science, à celui qui met bien des choses sur le dos, à cette pauvre science. Au possesseur des manuscrit ? Il s'est vu tant de choses dans le domaine des choses possibles ! Le nom d'un ministre est sous cet article, sans doute, mentionné, mais c'est lorsqu'on suppose qu'on n'en a abusé et il nous semble que s'on s'en est servi ici comme on s'est servi de la bonne foi du rédacteur de l'article. En tout cas, nous souhaitons que la lumière se fasse, afin qu'on puisse voir un peu clair dans la découverte antique de manuscrits qu'on a ou qu'on n'a pas trouvés. Là est la question : c'est l'affaire des savans et non la nôtre.

— La nouvelle de l'incendie d'une grande partie de la ville de Melos, apportée avant-hier par un bateau à voiles, n'est malheureusement que trop confirmée par les correspondances arrivées ces jours-ci par vapeur. Le feu a pris, jeudi 21 août, vers midi, dans une maison située près de l'église métropolitaine grecque, et ce n'est que le lendemain, à la même heure, qu'on a pu parvenir à en rendre maître. Le vent très violent qui soufflait ce jour-là a favorisé les progrès incendiaires, de telle sorte qu'à partir de la grande mosquée, située dans le quartier du Port de Nord, jusqu'à la quarantaine qui se trouve dans le grand Port du Sud, toute cette partie de la ville, où on peut évaluer à un bon tiers, a été la proie des flammes. Tout le haut a été brûlé, l'hôtel du gouvernement, la douane, un grand nombre de magasins renfermant des quantités considérables de denrées telles que blé, maïs, riz, etc., ne présentent plus qu'un amas de ruines. Les vice-consuls d'Autriche, de Russie et Sardaigne sont détruits; celui de France a été fortement endommagé, mais on a réussi à le sauver. C'est un bien déplorable événement et qui a jeté la consternation dans toute l'île.

— On lit dans un journal de Smyrne du 22 août :

« C'est avec douleur que nous avons à rapporter un nouvel attentat, celui-ci plus audacieux encore que les précédens, commis par une des bandes de nos environs. Mercredi soir à huit heures et demie, cinq individus ayant à leur tête le nommé Bibaki, connu par de nombreux méfaits et qui s'est séparé de la bande principale pour en former une autre, escaladèrent le mur et pénétrèrent, à Boudja, dans l'habitation de M. le chevalier J. de Jongh, consul-général de Danemark. Cette habitation est très-isolée, et, en outre, il y avait quelques instans que la famille de M. de Jongh et son domestique étaient sortis, circonstance qui paraît avoir été à la connaissance des malfaiteurs.

» Les voleurs se rendirent droit à la cuisine, ne laissant semblant de demander à manger ; puis, étant assurés des servantes, le chef et quelques-uns d'entre eux pénétrèrent au salon où était réunie la famille et le premier demanda à M. de Jongh de lui donner sa montre : celui-ci refusa; une lutte s'engagea alors, et tandis que les uns cherchaient à enlever M. de Jongh, les autres s'emparaient de tout ce qui était à leur portée, le tuil constamment braqué sur les dames.

» Malgré la vive résistance qu'il opposait, M. de Jongh avait déjà été entraîné jusqu'à la porte de sa maison, lorsque les cris de sa famille et les siens firent accourir son gendre, M. G. Van Lennep, qui demeure à une certaine distance. Les voleurs laissèrent alors M. de Jongh et se jetèrent sur M. Van Lennep, qu'ils tâchèrent d'enlever à la place du premier; mais trouvant la même vigueur de résistance, et le domestique, qui était heureusement rentré, ayant donné l'alarme par quelques coups de